

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

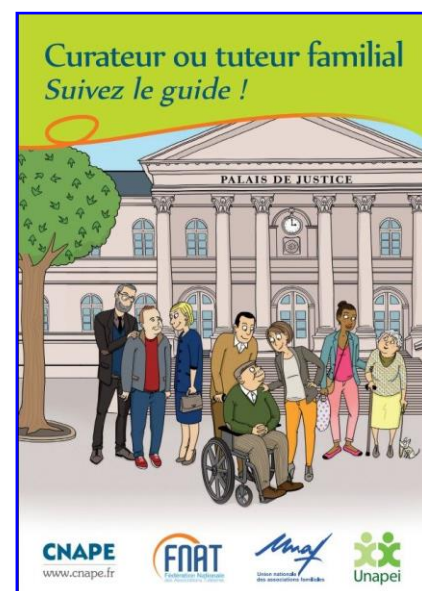
---

**INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX****« CURATEUR OU TUTEUR FAMILIAL, SUIVEZ LE GUIDE ! »**

UNAF, CNAPE, FNAT et UNAPEI, réunies en interfédération, se sont mobilisées et impliquées pour soutenir les curateurs et les tuteurs familiaux, et faire reconnaître leur rôle. A cette fin, un guide d'information a été réalisé à destination du grand public.

Pour compléter ce guide, plusieurs fiches techniques ont été rédigées. Elles seront remises aux familles par les professionnels assurant les missions d'information et de soutien. Les thématiques sont les suivantes :

- ✚ L'inventaire de patrimoine
- ✚ Le compte-rendu de gestion annuel
- ✚ La vente d'un bien immobilier
- ✚ La protection juridique et la banque
- ✚ L'anticipation de la protection juridique
- ✚ Le certificat médical
- ✚ Le logement de la personne protégée
- ✚ La sauvegarde de justice avec mandat spécial
- ✚ Le budget prévisionnel
- ✚ Le statut pénal de la personne protégée
- ✚ La santé de la personne protégée
- ✚ La protection de la personne
- ✚ La gestion du patrimoine de la personne protégée



Ce guide et ces fiches gratuits sont disponibles sur les sites internet des 4 fédérations, via les liens suivants :

- Pour la CNAPE : [Fiches techniques du guide « curateur ou tuteur familial »](#)
- Pour la FNAT : [Guide & fiches techniques « curateur ou tuteur familial »](#)
- Pour l'UNAF : ["Curateur ou tuteur familial"](#)
- Pour l'UNAPEI : [Curateur ou tuteur familial, suivez le guide !](#)

**Contact presse :**CNAPE : [l.rambour@cnape.fr](mailto:l.rambour@cnape.fr)FNAT : [hchamson@fnat.fr](mailto:hchamson@fnat.fr)UNAF : [eda@unaf.fr](mailto:eda@unaf.fr)UNAPEI : [c.beylot@unapei.org](mailto:c.beylot@unapei.org)